Introduction

Le renforcement de l'État et les défis spécifiques auxquels sont confrontés les États fragiles ou touchés par un conflit (EFTC) occupent une place de plus en plus importante dans l'agenda international depuis la signature à Busan, en décembre 2011, du New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles et la publication du Rapport mondial sur le développement 2011 de la Banque mondiale intitulé *Conflit, sécurité et développement*. Le Réseau international sur les conflits et les situations de fragilité du Comité d'aide au développement de l'OCDE a élaboré un document d'orientation détaillé intitulé *Soutenir le renforcement de l'État dans les situations de conflit et de fragilité* (2011) qui a été adopté par la plupart des bailleurs de fonds et qui reflète l'état actuel de la pensée sur la question du renforcement de l'État. Ce document d'orientation reconnaît le caractère politique du renforcement de l'État, et admet notamment l'importance d'accorder une plus grande attention aux dynamiques complexes de pouvoir dans ce contexte. Toutefois, ce document d'orientation ne traite ni des moyens d'intégrer une dimension de genre dans ce cadre ni du rôle que les inégalités entre hommes et femmes et les identités liées au genre jouent dans la définition du processus de renforcement de l'État.

Le présent travail vise à combler ces lacunes en offrant une vue d'ensemble des principaux problèmes, enjeux et opportunités associés à l'intégration d'une dimension de genre dans le soutien apporté par les bailleurs aux processus de renforcement de l'État. Cela implique de fonder toutes les interventions sur une compréhension des expériences distinctes des hommes et des femmes, et de saisir les opportunités de promouvoir l'égalité des sexes dans le cadre du renforcement de l'État. Il est essentiel de le faire pour plusieurs raisons : l'égalité entre les sexes constitue un objectif important en lui-même ; la promotion de l'égalité homme-femme peut également déboucher sur de meilleurs résultats en termes de développement et rendre les institutions plus représentatives ; et l'adoption d'une approche sensible au genre en matière de renforcement de l'État peut contribuer à atteindre des objectifs plus vastes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État.

Cette étude a été rédigée à l'intention de la communauté des donateurs. Mais elle peut aussi intéresser un public plus large de parties prenantes aussi bien au sein des administrations que de la société civile dans les pays donateurs et les EFTC. Le principal public visé sont les intervenants qui conçoivent et mettent en œuvre le soutien aux politiques et programmes de renforcement de l'État. Les conclusions et recommandations de cette publication intéresseront également les défenseurs de l'égalité des sexes qui cherchent à s'engager plus concrètement dans le renforcement de l'État. L'Annexe intéressera tout particulièrement les bailleurs qui cherchent à renforcer leurs programmes dans le domaine de l'égalité homme-femme et du renforcement de l'État, car elle fournit des exemples concrets de ce qui a été réalisé dans les domaines de la réforme politique, de la sécurité, de la justice, de l'emploi et de l'accès aux moyens de subsistance, ainsi que des revenus et des services.

Cette publication vise aussi à alimenter les opportunités qui existent actuellement au niveau mondial, et offrent des points d'entrée pour accroître l'intégration de la problématique du genre dans les interventions des donateurs dans les EFTC. Tout d'abord, les situations de fragilité et l'égalité homme-femme sont en passe de devenir des questions prioritaires dans le cadre des discussions en cours sur la suite à donner aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Des exemples pertinents de bailleurs de fonds prenant en compte la problématique du genre dans leurs activités devraient informer le cadre des négociations post-OMD d'ici à 2015. Ensuite, le New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles, adopté à Busan, représente une bonne opportunité pour mettre en pratique certaines des recommandations de la présente publication, en intégrant notamment des approches sensibles au genre dans les cinq Objectifs de construction de la paix et de renforcement de l'État (OCPRE) du New Deal. Il existe également des opportunités de prendre en compte la problématique de l'égalité homme-femme dans le cadre de l'élaboration des outils d'évaluation et de mesure de la fragilité destinés à favoriser le dialogue, à faciliter la planification nationale et à contribuer à établir des priorités réalistes dans les EFTC. Enfin, les résultats de cette étude devraient renforcer et accélérer la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) et soutenir les résolutions femmes, paix et sécurité qui affirment l'importance de la pleine participation des femmes à la paix et à la sécurité, qui reconnaissent l'impact disproportionnée des conflits sur les femmes et préconisent des mesures pour les protéger des violences sexuelles dans les conflits.

En gardant ces objectifs à l'esprit, les pages qui suivent se fondent sur les travaux de recherche existants et sur l'expérience acquise pour examiner comment l'intégration d'une dimension de genre peut favoriser les processus de renforcement de l'État et comment le renforcement de l'État peut contribuer, à son tour, à accomplir des progrès en matière d'égalité homme-femme. Le premier chapitre revient sur la définition de certains concepts clés et présente

de manière plus détaillée les raisons qui motivent l'intégration d'une dimension de genre et d'objectifs en matière d'égalité des sexes dans les programmes de renforcement de l'État. Le chapitre 2 souligne les défis contextuels et opérationnels qui se présentent dans ce cadre et le chapitre 3 met en lumière des approches réussies de soutien au renforcement de l'État sensibles au genre. Le chapitre 4 identifie les facteurs clés de réussite. Le chapitre 5 conclut sur un ensemble de recommandations spécifiquement destinées aux organismes donateurs. L'Annexe fournit des informations complémentaires sur les types de programmes possibles pour soutenir un renforcement de l'État sensible au genre en présentant des exemples concrets d'actions mises en œuvre par les bailleurs pour intégrer les questions de genre dans les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État.

Extrait de :

Gender and Statebuilding in Fragile and Conflict-affected States

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/9789264202061-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Introduction », dans *Gender and Statebuilding in Fragile and Conflict-affected States*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264208360-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.